

Ce projet fédérateur intitulé « **Lecture et oralité** » s'inscrit dans le cadre de la prévention de l'illettrisme, notamment dans le renforcement des compétences de bases en « dire, lire et écrire ».

Ce projet vise à favoriser le goût de lire, à se construire une première culture littéraire, à développer des compétences de lecteur compreneur de textes et à mobiliser la compétence de décodage et de compréhension de textes pour lire à haute voix avec fluidité un passage littéraire.

La lecture à haute voix est une activité spécifique. Il est important de lui consacrer des moments d'apprentissage particuliers. Selon Gérard Chauveau (*Comprendre l'enfant apprenti lecteur*, Retz, 2001, sous la direction de Gérard Chauveau), il faut distinguer et valoriser trois sortes de lecture orale ou trois fonctions de la lecture orale :

- ▣ La **lecture orale pour autrui** (ou **lecture à haute voix** selon Evelyne Charmeux) : c'est la lecture communication, le lecteur transmet à une autre personne (ou plusieurs) des informations écrites qu'il possède. C'est une activité qui relève autant de la communication orale et parfois du jeu dramatique que de la lecture *stricto sensu*.
- ▣ La **relecture pour soi**. C'est la lecture à voix haute pour soi : le lecteur relit pour lui-même le texte qu'il a déjà lu une première fois afin d'améliorer ou de conforter sa compréhension ou afin de passer d'une première lecture (pour soi), axée sur la compréhension littérale à une deuxième forme de compréhension, plus approfondie ou plus fine.
- ▣ Le **langage pour soi**. Le lecteur (débutant ou malhabile) «se dit» des morceaux de l'énoncé écrit, il parle à mi-voix pour s'aider à mieux identifier des mots, à mieux mémoriser certains éléments, à mieux organiser les informations sémantiques, à mieux contrôler ou soutenir son double travail de chercheur de mots et de chercheur de sens. Il se sert du langage pour soi comme outil intellectuel, comme instrument de l'exploration et de la reconstruction de l'énoncé.

La lecture orale pour autrui ou lecture à haute voix est celle qui est visée par le projet fédérateur (voir fiche d'inscription pour le descriptif et les modalités d'organisation du projet).